

APPUI CONSEIL RH DIAGNOSTIC - CONSEIL RH NUMÉRIQUE

PÉRIODE DE RÉALISATION : 2019

Constructys vous permet de bénéficier de l'expertise d'un consultant spécialisé en gestion des compétences, au titre de la transition numérique.



EN PRATIQUE

Durée : **8 jours au maximum**

Ce service personnalisé comprend :

- **Un diagnostic (2 jours maximum)** : identification des problématiques liées au numérique, proposition d'un plan d'action opérationnel.
- **Un accompagnement optionnel (6 jours maximum)** : mise en œuvre des actions proposées lors du diagnostic.



PRISE EN CHARGE TYPE*

Entreprises de 11 à 49 salariés

Coût de la prestation	1000 €/jour maximum⁽²⁾
Participation Etat	40 %
Participation Constructys	50 %
Participation entreprise	10 %

* Modèle type de répartition de la prise en charge (selon l'étude du dossier et la taille de l'entreprise). Pour les entreprises de plus de 50 salariés, nous consulter. Voir modalités et conditions auprès de votre conseiller référent Constructys Grand Est.

GARDONS LE CONTACT



Financement, modalités de formation, un conseiller à votre écoute :

- **03 83 32 71 71**
- **Consulter les coordonnées de mon conseiller en formation**

CETTE OFFRE DE SERVICE S'ADRESSE À:

- Je dirige une TPE ou une PME⁽¹⁾ dans le secteur du BTP,
- Je souhaite établir et/ou déployer une stratégie visant à enclencher et/ou renforcer la transformation numérique de mon entreprise,
- J'ai besoin de former mes salariés pour leur permettre d'acquérir et/ou de développer des compétences spécifiques au numérique.



LES AVANTAGES

- **Un service sur-mesure** : réalisation d'un diagnostic et conduite d'un accompagnement si nécessaire, en fonction des besoins et des priorités de votre entreprise.
- **Un service spécialisé** : cette prestation est réalisée au sein de votre entreprise par le consultant de votre choix référencé par Constructys, expert en gestion des compétences et des solutions numériques.
- **Un service concret** : questionnaire d'identification des besoins, entretien de préparation, livraison d'un rapport de diagnostic, définition d'un plan d'action opérationnel, recommandations personnalisées, accompagnement à la mise en œuvre des préconisations.
- **Un service adapté** : prise en charge renforcé du coût de l'intervention, gestion financière et administrative optimisée (service de subrogation de paiement).

LES OBJECTIFS VISÉS (EXEMPLES)

- Construire votre stratégie d'utilisation des outils
- Optimiser vos investissements numériques
- Améliorer votre visibilité sur les médias sociaux
- Réduire l'impact environnemental de votre activité
- Optimiser votre efficacité énergétique et votre activité commerciale
- Conquérir de nouveaux marchés
- Gagner en compétitivité et attractivité
- Parfaire votre organisation du travail, le suivi de l'évolution de vos chantiers
- Fiabiliser la gestion de vos projets



⁽¹⁾ PME autonome (au sens européen du terme) n'appartenant pas à un groupe de plus de 250 salariés.

⁽²⁾ Participation de l'Etat : jusqu'à **50 %** du coût au maximum. Participation de l'OPCO : jusqu'à **50 %** du coût au maximum. Mobilisation de la contribution volontaire de l'entreprise jusqu'à **50 %** du coût.